

F O N D A T I O N
JEAN-CHARLES-BONENFANT



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2006-2007

Québec, novembre 2007

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Au nom du conseil d'administration de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, j'ai le plaisir de vous présenter le tout premier *Rapport d'activité de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* qui porte sur l'exercice financier se terminant le 31 mars 2007.

Ce rapport présente des données exactes et fiables qui couvrent l'ensemble des activités de la Fondation en 2006-2007 et fait état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés au préalable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire-trésorier,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Frédéric Fortin', with a stylized flourish at the end.

Frédéric Fortin

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



Jean-Charles Bonenfant est né le 21 juillet 1912 à Saint-Jean, Île d'Orléans. Il fut un des grands intellectuels québécois et un ardent défenseur de la démocratie parlementaire. Il était convaincu que chaque citoyen doit se donner la peine de bien connaître les institutions politiques qui le gouvernent :

« Sans cela, disait-il, la démocratie ne serait qu'un vain mot et les sacrifices qu'on exige ou qu'on accomplit pour la défendre et la perpétuer seraient presque ridicules. »

L'Assemblée nationale du Québec a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

Augmenter, améliorer, diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant fut créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis des objectifs d'ordre éducatif, à savoir d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et d'en promouvoir l'étude et la recherche.

La Fondation réalise sa mission par un programme de stages destiné aux étudiants d'universités, ainsi que par des conférences et par une nouvelle activité conçue pour les étudiants de niveau secondaire, les Parlements au secondaire. La Fondation attribue également des bourses au mérite au cours d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

Pour ce faire, la Fondation peut compter sur l'appui de l'Assemblée nationale et de partenaires prestigieux dont :

- La compagnie Alcan inc.
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Le Secrétariat à la jeunesse
- La Fédération des commissions scolaires du Québec
- Le Directeur général des élections du Québec
- La Commission de la capitale nationale
- La Faculté de droit de l'Université Laval

La Fondation est fière de pouvoir compter sur ces partenaires et les remercie de leur appui dans la réalisation de sa mission.



TABLE DES MATIÈRES

Composition du conseil d'administration au 31 mars 2007	7
Programme de bourses et de stages	8
Conférences Jean-Charles-Bonenfant	12
Parlements au secondaire	14
Administration	15
Rapport de la direction	17
Rapport du vérificateur	19
États financiers	21

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2007

Président de la Fondation

Michel Bissonnet

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente de la Fondation

Diane Leblanc

Deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier de la Fondation

Frédéric Fortin

Directeur du secrétariat du Bureau et du secrétariat général

Administrateurs

M^e Jean Beaupré

Associé Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre Avocats

Raymond Brouillet

Amicale des anciens parlementaires du Québec

Lewis Camden

Amicale des anciens parlementaires du Québec

Pierre F. Côté

Directeur général retraité des élections du Québec

Margaret F. Delisle *

Députée de Jean-Talon et ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation

Véronique Hivon

Boursière 1996-1997 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Jean-Pierre Lagueux

Enseignant à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Sylvio Normand

Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval

Jonathan Valois *

Député de Joliette

* Madame Delisle et monsieur Valois ayant choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat à titre de député, leurs fonctions au sein du conseil d'administration de la Fondation ont pris fin le 21 février 2007, avec la dissolution de l'Assemblée nationale.

PROGRAMME DE BOURSES ET DE STAGES

La Fondation attribue annuellement cinq bourses de 15 000 \$. Ces bourses sont assorties d'un stage parlementaire d'une durée de 10 mois permettant aux étudiants d'universités québécoises sélectionnés de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des institutions qui en relèvent, soit le Vérificateur général, le Directeur général des élections, le Commissaire au lobbying et le Protecteur du citoyen.

Au cours du stage, les boursiers sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition, participent à un voyage d'études à l'étranger et rédigent un mémoire.

En 2006-2007, l'Assemblée nationale a accueilli 10 boursiers stagiaires. Cinq d'entre eux, ayant débuté leur stage en septembre 2005, l'ont terminé en juin 2006. Les cinq boursiers qui leur ont succédé ont débuté le leur en septembre 2006.

En juin 2006, les boursiers stagiaires Magali Paquin, Lorraine Quevillon, Michel Bédard et Sia Sia Morel, déposaient leur mémoire au cours d'une cérémonie officielle réunissant les membres du conseil d'administration, des parents et amis des boursiers et des invités de la Fondation. Madame Diane Leblanc, vice-présidente, présidait la cérémonie qui soulignait également la fin des stages commencés en septembre 2005.

Titre des mémoires :

La Cour suprême du Canada et le concept d'extension nécessaire : un commentaire du Renvoi relatif à la Loi sur l'assurance-emploi : (Can.), art. 22 et 23 (Michel Bédard)

La participation politique des Afro-Québécois : entre consultation publique et recherche d'un consensus durable (Sia Sia Morel)

Le temps : un élément structurant du champ politique (Magali Paquin)

La motion de suspension des règles de procédure : Le bâillon constitue-t-il une menace à la démocratie parlementaire? (Lorraine Quevillon)

Les mémoires sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et sont disponibles dans le site Internet de la Fondation.

Les boursiers stagiaires 2005-2006



Michel Bédard

Baccalauréat en droit civil
Université McGill
Barreau
École du Barreau
Maîtrise en droit (postulée)
Université de Montréal



Lorraine Quevillon

Baccalauréat en service social
Université de Montréal
Maîtrise en service social (postulée)
Université de Sherbrooke



Sia Sia Morel

Baccalauréat en science politique
Université Laval



Magali Paquin

Baccalauréat multidisciplinaire
(sociologie, politique, philosophie et communication)
Université Laval



Sarah Tessier

Baccalauréat en relations industrielles
et gestion des ressources humaines
Maîtrise en relations industrielles
(postulée)
Université du Québec en Outaouais



En novembre, le matériel promotionnel est diffusé dans les universités du Québec. Les étudiants détenteurs d'un baccalauréat ont jusqu'à la fin janvier pour postuler une bourse, assortie d'un stage. La présélection est connue en février et les candidats qui ont franchi cette première étape avec succès se soumettent à une entrevue ainsi qu'à un examen écrit.

Les candidats sont jugés sur l'excellence de leur dossier académique et doivent démontrer de l'intérêt pour la démocratie et nos institutions parlementaires.

Campagne de promotion dans les universités

La campagne de promotion du programme de bourses et de stages se déroule à chaque année, de novembre à janvier. Assistée de la Direction des communications de l'Assemblée nationale, la Fondation a donné cette année, une nouvelle couleur à son matériel promotionnel. Les affiches et les dépliants promotionnels ont été transmis aux universités du Québec. Un communiqué de presse a été émis et diffusé dans les journaux étudiants et universitaires. L'information était également disponible dans les sites Internet des universités et de l'Assemblée nationale.

Des efforts soutenus ont été faits ces dernières années pour établir des contacts avec des personnes-ressources au sein des universités québécoises et maintenir ces liens tout au long de l'année. En 2006-2007, l'Université du Québec à Montréal a invité la Fondation à présenter son programme de stages aux étudiants éligibles aux bourses d'excellence.

Ces démarches semblent avoir porté fruit puisque le nombre de dossiers de candidature reçus pour les stages 2006-2007 a augmenté de plus de 80 %.

Sélection des boursiers stagiaires 2006-2007

Au printemps 2006, le comité de sélection se réunissait afin de procéder à la sélection des boursiers stagiaires 2006-2007. Les candidats provenaient de différentes universités du Québec ainsi que de programmes d'études variés.

Les 12 candidats présélectionnés ont dû se soumettre à une entrevue ainsi qu'à un examen écrit. Cinq d'entre eux ont obtenu une bourse ainsi qu'un stage de 10 mois à l'Assemblée nationale.

Les boursiers stagiaires 2006-2007



Maude Benoît

Baccalauréat en études politiques
Université de Sherbrooke



Marline Côté

Baccalauréat en études
internationales et journalisme
Université Laval
Certificat en journalisme (en cours)
Université Laval



Jean-Philippe Dallaire

Baccalauréat en droit civil
Université McGill



Hugo Genest

Baccalauréat en études internationales
(langues et relations internationales)
Université Laval
Maîtrise en relations internationales
(en cours)
Université Laval



Simon Larouche

Baccalauréat en histoire
Université Laval
Maîtrise en histoire (en cours)
Université de Sherbrooke

Les jumelages avec des députés

Les boursiers stagiaires 2006-2007 ont été jumelés à des députés qui se sont portés volontaires pour superviser un stagiaire.

Jumelages 2006-2007

Maude Benoit

Jean-Pierre Paquin et Daniel Turp

Marline Côté

Stéphane Bergeron et Henri-François Gauthrin

Jean-Philippe Dallaire

Louise Harel et Russell Copeman

Hugo Genest

Marie Malavoy et Gerry Sklavounos

Simon Larouche

Pierre Moreau et Sébastien Proulx

La mission exploratoire

Du 24 février au 9 mars 2007, les boursiers stagiaires ont effectué une mission exploratoire en Inde. Les boursiers ont pu observer le système politique d'un pays en émergence, mais où la démocratie est établie depuis un demi-siècle, et procéder à une analyse comparative du fédéralisme et du parlementarisme québécois et indien. Au retour, un rapport de mission a été présenté à la Fondation qui le diffuse dans son site Internet.



Les stagiaires devant le Parlement de l'Union indienne, à Delhi

Les mémoires

Les mémoires seront déposés à la fin du stage, en juin 2007, au cours d'une cérémonie officielle.

CONFÉRENCES JEAN-CHARLES-BONENFANT

4^e conférence

La Cyberdémocratie : la démocratie y gagne-t-elle?

La conférence Jean-Charles-Bonenfant s'est tenue le 11 avril 2006, sous le thème **La Cyberdémocratie : la démocratie y gagne-t-elle?**

Une nouvelle formule a été adoptée afin de stimuler les débats. C'est donc sous forme de table ronde que les conférenciers ont échangé. Monsieur Laurent Laplante animait le débat.

Une courte cérémonie a suivi la conférence, cérémonie au cours de laquelle madame Diane Leblanc, vice-présidente, et monsieur André Lareau, doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval, signaient le renouvellement de l'entente entre la Fondation et la Faculté de droit. L'entente porte sur leurs responsabilités respectives concernant l'organisation des Conférences Jean-Charles-Bonenfant.

La **cyberdémocratie** voit la création d'un nouvel espace démocratique qui vient bouleverser les règles usuelles du droit public. Le Parlement, la seule expression juridiquement valable de la volonté populaire dans notre société de droit, peut-il préserver ce rôle dans ce nouvel espace public ?

Les invités de la 4^e édition étaient :



Pierre Isalys

Conférencier

Professeur de droit
à l'Université Laval



Christian Poirier

Conférencier

Chargé de cours
en science politique
à l'Université Laval



Antoine Robitaille

Conférencier

Journaliste au Devoir et
courrieriste parlementaire



Laurent Laplante

Animateur

Les invités de la 5^e édition étaient :



Jacques Brassard
Conférencier
Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec



Denis Hardy
Conférencier
Membre de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec



Nicole Duplé
Conférencière
Commissaire à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse



Antoine Robitaille
Animateur
Journaliste au Devoir et courriériste parlementaire

Dans notre système parlementaire, **les ministres exercent un rôle important**. Ces dernières années, plusieurs mesures ont été adoptées ou envisagées afin de donner plus d'autonomie à l'Assemblée dans ses activités législatives et de contrôle. Souvent, cette recherche d'une plus grande autonomie se heurte à l'application du principe de la responsabilité ministérielle instaurée graduellement sous le régime de l'Union à compter de 1840. Bien que nous soyons aujourd'hui dans un contexte différent, le pouvoir exécutif exerce toujours une très grande influence sur le pouvoir législatif. »

5^e conférence

Le rôle des ministres à l'Assemblée nationale : où trouver le juste équilibre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif?

La 5^e édition des Conférences Jean-Charles-Bonenfant a été organisée à l'automne suivant, soit le 15 novembre 2006, sous le thème: **Le rôle des ministres à l'Assemblée nationale : où trouver le juste équilibre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif?**

Messieurs Denis Hardy et Jacques Brassard, tous deux anciens parlementaires, participaient à la table ronde et Antoine Robitaille, journaliste, agissait comme animateur. Nicole Duplé, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, complétait le panel.

La Fondation a pu compter sur la collaboration de différentes directions de l'Assemblée dans l'organisation de l'activité et sur la Faculté de droit de l'Université Laval, partenaire de la première heure.

Afin d'augmenter la participation aux Conférences Jean-Charles-Bonenfant, des efforts spécifiques ont été consentis pour la promouvoir.

La 5^e édition a connu un franc succès avec une assistance record d'un peu plus de 100 personnes. Un questionnaire d'évaluation a été distribué dans l'assistance et 82 % des répondants ont trouvé le thème *très pertinent*, 56 % ont jugé l'activité *très intéressante*, tandis que 38 % l'ont trouvée *intéressante*.

PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Nouveau mode de fonctionnement du conseil d'élèves s'inspirant de l'Assemblée nationale, le Parlement au secondaire est un véritable Parlement. Il vise à assurer la participation des élèves de tous les niveaux aux décisions touchant la vie de l'école. Cette participation s'effectue dans un esprit de concertation entre le conseil d'établissement, la direction de l'école et les membres du personnel de l'école. Cette activité est aussi un projet d'éducation à la démocratie et rejoint ainsi les objectifs de la Fondation.

D'ici cinq ans, la Fondation a le projet d'implanter des Parlements au secondaire dans 250 écoles du Québec grâce à la généreuse contribution financière de la compagnie Alcan et à l'intérêt suscité par cette activité dans les écoles du Québec.

Outre Alcan, principal commanditaire des Parlements au secondaire, la Fédération des commissions scolaires et le Secrétariat à la jeunesse contribuent financièrement à l'implantation des Parlements. La Fondation peut aussi compter sur l'appui du Directeur général des élections ainsi que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation de Parlements au secondaire, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec offre gratuitement à chaque école participante :

- un support technique et professionnel tout au long de l'année scolaire ;
- une formation d'une journée à l'hôtel du Parlement, à Québec ;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants ;
- le matériel nécessaire pour la tenue du Parlement au secondaire (épinglettes, attestations, masse, drapeaux, etc.)

État de situation

- 56 écoles se sont inscrites en 2006-2007, alors que l'objectif était de 50.
- 96 personnes en provenance de 28 écoles ont assisté à une journée de formation à Québec. La formation visait les personnes responsables des Parlements et les principaux titulaires de fonctions. Dans certaines écoles, une formation a été offerte à l'ensemble des membres du Parlement au secondaire.
- 19 écoles s'étaient déjà inscrites pour 2007-2008, en date du 31 mars 2007.



Nouveau secrétaire-trésorier

Monsieur Frédéric Fortin, directeur du secrétariat du Bureau et du secrétariat général, a remplacé monsieur Guy Bergeron comme secrétaire-trésorier de la Fondation le 23 mai 2006.

Monsieur Bergeron a été nommé directeur des Ressources humaines de l'Assemblée nationale.

Alcan, partenaire majeur de la Fondation depuis 5 ans

Partenaire de la Fondation et de son programme de stages depuis cinq ans, la compagnie Alcan, par l'entremise de son directeur du bureau de Québec, monsieur Alexis Ségal, a réitéré son appui à la Fondation.

Une nouvelle entente est intervenue entre les deux parties et la compagnie Alcan versera 375 000 \$ à la Fondation, répartis sur cinq ans, afin de collaborer à l'implantation des Parlements au secondaire.

Règlements généraux de la Fondation

Lors de sa réunion du 29 juin 2006, le conseil d'administration adoptait à l'unanimité les règlements généraux modifiés. Monsieur Raymond Brouillet, administrateur, avait été mandaté par le conseil d'administration pour en faire la révision et proposer des modifications.

Les principales modifications portent sur les catégories de membres, sur les pouvoirs du conseil d'administration, ainsi que sur les nouveaux moyens de communication autorisés. De façon générale, cet exercice a permis d'actualiser les règlements généraux de la Fondation.

Résiliation de la convention de gestion de *La Boutique* de l'Assemblée nationale

L'entente entre la Fondation et *La Boutique* de l'Assemblée nationale a pris fin officiellement avec l'exercice financier 2005-2006. La vice-présidente, madame Diane Leblanc, et le secrétaire général, monsieur François Côté, ont signé l'entente portant sur la résiliation de la convention de gestion de *La Boutique* prenant effet le 1^{er} avril 2006.

Dorénavant, la Fondation n'a plus aucune responsabilité à l'égard de la gestion administrative de *La Boutique* mais est assurée de recevoir annuellement une partie, jusqu'à concurrence de 100 000 \$, de ses revenus.

Assurances responsabilité civile de la Fondation et des administrateurs

La Fondation s'est dotée d'assurances responsabilité civile pour elle et ses administrateurs, et ce, à la suite d'un avis juridique émis par la Direction des affaires juridiques et législatives de l'Assemblée nationale.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Fondation, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le vice-président de la Fondation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Chagnon', followed by a horizontal line.

Jacques Chagnon

Québec, le 13 juillet 2007

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Renaud Lachance', written in a cursive style.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 13 juillet 2007

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
Produits		
Contribution du gouvernement du Québec	- \$	5 614 \$
Autres contributions	140 300	20 300
Activités pédagogiques	28 230	27 730
Revenu net de la Boutique (note 7)	-	100 000
Intérêts sur dépôts bancaires	7 638	5 221
Divers	308	362
	<u>176 476</u>	<u>159 227</u>
Charges		
Bourses	89 750	92 225
Déplacement des stagiaires	20 349	22 389
Dépenses reliées aux activités pédagogiques	37 553	24 726
Promotion	1 315	189
Assurance	1 570	167
Frais de gestion	25	171
Amortissement de l'équipement	1 349	489
Divers	3 173	4 197
	<u>155 084</u>	<u>144 553</u>
Excédent des produits sur les charges	21 392	14 674
Excédent cumulé au début	363 455	348 781
Excédent cumulé à la fin	<u><u>384 847 \$</u></u>	<u><u>363 455 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

BILAN

AU 31 MARS 2007

	2007	2006
Actif		
À court terme		
Encaisse	19 788 \$	5 935 \$
Dépôt à terme (taux de 3,39%)	339 807	255 655
Frais payés d'avance	7 958	1 400
Créances (note 3)	17 643	20 414
Stocks (note 7)	-	222 242
	<u>385 196</u>	<u>505 646</u>
Avance au gouvernement du Québec sans intérêt, ni modalités de remboursement (note 7)	-	119 595
Équipements (note 4)	4 256	1 305
	<u>389 452 \$</u>	<u>626 546 \$</u>
Passif		
À court terme		
Charges à payer	- \$	29 913 \$
Produits reportés	4 605	2 960
	<u>4 605</u>	<u>32 873</u>
Dû au gouvernement du Québec, sans intérêt (note 7)	-	230 218
Excédent cumulé	384 847	363 455
	<u>389 452 \$</u>	<u>626 546 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



Jacques Chagnon, vice-président

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2007

1. Constitution et objets

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (L.R.Q., c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

2. Conventions comptables

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Constatation des produits

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Frais d'administration

Les frais d'administration de la Fondation sont assumés par l'Assemblée nationale et ne sont pas présentés dans l'état des résultats.

Équipements

Les équipements sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Produits reportés

Les produits reportés représentent les inscriptions au tournoi jeunes démocrates reçues avant le 31 mars 2007 et affectées à couvrir les charges liées à cette activité qui aura lieu dans l'exercice subséquent.

3. Créances

	2007	2006
Entités sous contrôle commun	10 000 \$	4 000 \$
Intérêts à recevoir	4 137	1 656
Taxes à la consommation	3 220	78
Autres	286	14 680
	<u>17 643 \$</u>	<u>20 414 \$</u>

4. Équipements

	2007	2006
Coût	6 746 \$	2 446 \$
Amortissement cumulé	2 490	1 141
	<u>4 256 \$</u>	<u>1 305 \$</u>

Le déboursé relatif à l'acquisition d'équipement de l'exercice s'élève à 4 300 \$ (2006 : 0 \$).

5. Fonds inaliénable

La Fondation a conclu une entente avec une entreprise pour le versement par cette dernière d'une somme de 200 000 \$ sur une période de 5 ans dans un fonds créé spécialement pour soutenir les objectifs de la Fondation et administré par un organisme sans but lucratif. La Fondation s'est engagée à utiliser les sommes produites par ce fonds pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent annuellement des stages parlementaires. Le capital du fonds doit demeurer intact à perpétuité. Les revenus nets du fonds ne pourront être distribués à la Fondation qu'à compter du 31 décembre 2008. Au 31 mars 2007, le montant versé est de 200 000 \$.

6. Instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée et de leur nature.

7. Résiliation de la convention de gestion de *La Boutique*

Le Bureau de l'Assemblée nationale a décidé de résilier la convention de gestion de *La Boutique* en date du 1^{er} avril 2006. Suite à cette décision, la totalité de l'inventaire ainsi que l'encaisse de *La Boutique* (Avance au gouvernement du Québec) ont été transférés à l'Assemblée nationale à cette date. L'Assemblée nationale a remboursé en cours d'année l'excédent de la valeur remise par la Fondation sur la valeur des stocks et des fonds transférés en 1995 par l'Assemblée nationale.

Valeur des stocks et fonds transférés en 2006 par la Fondation	341 837 \$
Valeur des stocks et fonds transférés en 1995 par l'Assemblée nationale	(230 218)
	<hr/>
Remboursement reçu en cours d'année de l'Assemblée nationale	111 619 \$
	<hr/> <hr/>

8. Opérations entre apparentés

L'entité a conclu les opérations suivantes avec des entités sous contrôle commun et avec le gouvernement du Québec :

	2007	2006
Produits:		
Contribution du gouvernement du Québec	- \$	5 614 \$
Autres contributions	120 000	-
Activités pédagogiques	8 000	8 000
Charges:		
Déplacements des stagiaires	149	235
Dépenses reliées aux activités pédagogiques	1 323	1 242
Promotion	253	-
Divers	3 088	3 296
À la fin de l'exercice, les montants dus aux entités sous contrôle commun et avec le gouvernement du Québec (dus par eux) sont les suivants:		
Créances	(10 000)	(4 000)
Avance au gouvernement du Québec sans intérêt ni modalités de remboursement	-	(119 595)
Charges à payer	-	26 038
Dû au gouvernement du Québec, sans intérêts	-	230 218

En plus des opérations entre apparentés présentées précédemment qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Fondation est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Fondation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Achévé d'imprimer en octobre 2007
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec

TÉMOIGNAGES

« Au-delà des connaissances théoriques et pratiques que l'on acquiert par notre position privilégiée au sein de l'Assemblée, c'est la rencontre avec nous-mêmes qui constitue l'apogée du stage. En quelques dix mois, à travers l'organisation d'une mission à l'étranger, le travail auprès du gouvernement et de l'opposition, la rédaction d'un essai et la participation à de multiples simulations parlementaires, on se confronte avec nos forces et nos faiblesses, et on en ressort avec une meilleure connaissance de soi et prêts à relever de nouveaux défis! »

MAUDE BENOIT, BOURSIÈRE 2006-2007

« Ce que j'aime dans un Parlement au secondaire c'est qu'on montre à tous les élèves de l'école que c'est une force la démocratie. »

CLAIRE DÉSY, ANIMATRICE DE VIE ÉTUDIANTE RESPONSABLE DU PARLEMENT AU SECONDAIRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE NEUFCHÂTEL (QUÉBEC)

« Travailler à l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre du stage parlementaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant fut une remarquable expérience. Parachuté à l'avant-scène du débat politique, j'ai pu y déceler des facettes inédites du travail parlementaire. Humainement, j'ai rencontré des hommes et des femmes animés par des valeurs d'ouverture, d'humilité, et de don de soi, oeuvrant pour la prospérité de tous les Québécois. Professionnellement, j'ai rencontré des gens expérimentés sachant transmettre leur feu sacré pour le bon fonctionnement de nos institutions démocratiques. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, c'est aussi une rencontre avec l'histoire du Québec, l'histoire d'une des plus vieilles démocraties du monde. »

SIA SIA B. MOREL, BOURSIER STAGIAIRE 2005-2006

« La mise en place d'un Parlement au secondaire permet d'assurer de meilleurs liens entre tous les membres de mon école, qu'ils soient directeur, membres du personnel ou élèves tout en donnant une bonne visibilité dans son milieu à ma maison d'enseignement. »

ÉRIC DEMERS, DIRECTEUR, ÉCOLE SECONDAIRE GEORGES-VANIER (LAVAL)



Fier partenaire
de la Fondation

POUR INFORMATION

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone: 418 528-8194
Télécopieur: 418 644-7124
www.assnat.qc.ca/fra/fondationbonenfant